

DÉPARTEMENT
DE
MEURTHE ET MOSELLE



MAIRIE DE OGNÉVILLE
54330

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 26 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le lundi vingt-six octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Ognéville, se sont réunis en lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du maire Monsieur Rudy ARNOLD.

Présents : Mesdames Nathalie THOMAS et Laurianne GORCZIK

Messieurs Rudy ARNOLD, Patrick GRAEFFLY, Jean-Marc GLEIZES, Dominique THIEBERT, Émilien GLEIZES et Cédric NOWAKOWSKI

Absent excusé avec pouvoir : Madame Frédérique GEILLON donnant pouvoir à Jean-Marc GLEIZES

Absentes excusées sans pouvoir : Véronique LOSSEROY, Sylvie GATI

Monsieur Patrick GRAEFFLY a été désigné comme secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers Présents : 8 - Conseillers votants : 9

Convocation du 20/10/20 - Affichage de la délibération : 06/11/20 - Transmission à la

Préfecture : 06/11/20

Ordre du jour

- 1° Approbation du Procès-Verbal du précédent CM
- 2° Choix Cabinet d'études pour la maîtrise d'œuvre Renouvellement canalisation de distribution d'eau potable
- 3° Choix Cabinet d'études pour la maîtrise d'œuvre Requalification traversée du village
- 4° Participation à l'Opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans » avec le Conseil Département de Meurthe et Moselle

Point 1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente

Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil municipal présents lors de cette séance, approuve à l'unanimité, le procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal du vendredi 4 septembre 2020.

Point 2 - ACTES n°8.8 - Choix du cabinet d'études pour la Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la canalisation de distribution d'eau potable sur la RDn°5

Comme évoqué lors du conseil municipal du vote du budget, le Maire expose le choix du bureau d'études de Maîtrise d'Œuvre engagé par le Syndicat des Eaux du Gueulard et qu'il serait souhaitable que le même cabinet d'études soit engagé pour l'étude des travaux de renouvellement de canalisation de distribution d'eau potable sur la RD n°5,

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis estimatif du cabinet ALTÉREO situé à Malxéville pour :

* Tranche ferme - RD rue du Maréchal Lyautey pour 9 426,00 € H.T.

* Tranche optionnelle 01 - rue des Lilas, des Roses, Saint Blaise et Impasse du Lavoir pour 5 715,00 € H.T.

* Tranche optionnelle 02 - Surpresseur collectif pour 2 095,00 € H.T.

et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de confier au cabinet ALTÉREO, l'opération citée ci-dessus pour la Tranche ferme d'un montant de 9 426,00 €. H.T.
- Autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Point 3 - ACTES n°8.8 - Choix du cabinet d'études pour la Maîtrise d'œuvre pour l'Opération d'aménagement, de sécurisation et requalification paysagère des espaces publics

Le Maire expose le projet d'Aménagement, de sécurisation et requalification paysagère des espaces publics et informe les membres du conseil municipal, qu'une procédure de recrutement d'un cabinet d'études a été mise en œuvre.

Le rapport des 6 offres reçues à l'issue du Marché à Procédure Adapté concernant la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'opération d'Aménagement, de sécurisation et requalification paysagère des espaces publics indique que 3 candidats ont été retenus et ont été auditionnés en Commission Travaux le 19 octobre dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance du rapport des offres et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de confier l'opération citée ci-dessus aux cotraitants suivants :

* Cotraitant 1 - Agence de Paysage Claire ALLIOD de Nancy et

* Cotraitant 2 - SEFIBA de Villers-les-Nancy

Pour un montant total de mission de DIAG-APS de 12 350,00 €. H.T. qui sera complété par la maîtrise d'œuvre travaux

- Autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Point 4 - ACTES n°7.9 - Participation à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans

Pour répondre aux besoins des concitoyens dans le cadre de la crise COVID-19 et face à la tension considérable sur le marché des masques, le Département de Meurthe-et-Moselle a lancé en avril dernier l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans ».

Afin de garantir à chaque habitant la possibilité de disposer d'un masque pour se protéger, le Département a sollicité toutes les collectivités de Meurthe-et-Moselle pour leur proposer une commande groupée de masques.

Notre collectivité a souhaité s'associer à cette opération, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise de confection nancéienne DELTA DKJ-DAO, selon les modalités suivantes :

- Des masques homologués par la DGA de type masque de catégorie 1
- Des masques lavables en machine à 60° et réutilisables
- Des masques adaptés aux tailles enfant et adulte
- Des masques fabriqués intégralement dans le Grand Est, dont près de 99% dans le Département, à partir de tissu vosgien.

Le conseil départemental a passé commande pour le compte de l'ensemble des collectivités partenaires et a également sollicité une demande de subvention globale auprès de l'Etat.

Il vous est proposé :

- De prendre acte de la délibération du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle fixant les modalités et montants de participation des communes et EPCI à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans » ;
- D'accorder au Département de Meurthe-et-Moselle une participation de 195 € au titre de cette opération ;

La séance est levée à 21h20

Rudy ARNOLD		Patrick GRAEFFLY	
Jean-Marc GLEIZES		Dominique THIEBERT	
Émilien GLEIZES		Nathalie THOMAS	
Véronique LOSSEROY	Absente excusée	Laurianne GORCZIK	
Sylvie GATI	Absente excusée	Cédric NOWAKOWSKI	
Frédérique GEILLON	Absente donnant pouvoir à Jean-Marc GLEIZES		